

# CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE DE PERMIS

Prendre connaissance de la réglementation et se renseigner sur les documents à produire (via site Internet, prise de rendez-vous au S.A.T.E., etc.)

Déposer les documents complets: formulaire de demande, plans et autres documents requis et acquitter les frais de demande de permis.

